

Discipline: Nom et prénom : Nom de jeune fille : Date de naissance : Situation familiale : Adresse personnelle : et N° de tél. :- N° de Portable : Email :																																																			
Situation 2006/2007 CTR ☐ VAC ☐ MA I ☐ MA II ☐ MA III ☐ Échelon : Date de la dernière promotion : (seulement pour les MA).																																																			
AFFECTATION(S) 2006 / 2007 : Temps complet ☐ Temps partiel ☐ (Précisez la quotité) Vacations ☐ (Nombre d'heures) Établissement d'exercice : Si exercice sur 2 établissements : 1° établissement du Au 2° établissement du Au Établissement de rattachement (pour les MA uniquement):		CTR Uniquement Période de chômage Indemnisé (Rectorat).																																																	
SITUATION ANTÉRIEURE : (Pour les Vacataires et les Contractuels Ctr ayant effectués des vacations préciser le nombre d'heures) <table border="0"> <tr> <td>2000/2001</td> <td>En poste ☐</td> <td>Temps complet ☐</td> <td>Temps partiel ☐</td> <td>quotité VAC ☐</td> <td>Nb Heures</td> <td>☐ . Nb Jours</td> </tr> <tr> <td>2001/2002</td> <td>En poste ☐</td> <td>Temps complet ☐</td> <td>Temps partiel ☐</td> <td>quotité VAC ☐</td> <td>Nb Heures</td> <td>☐ . Nb Jours</td> </tr> <tr> <td>2002/2003</td> <td>En poste ☐</td> <td>Temps complet ☐</td> <td>Temps partiel ☐</td> <td>quotité VAC ☐</td> <td>Nb Heures</td> <td>☐ . Nb Jours</td> </tr> <tr> <td>2003/2004</td> <td>En poste ☐</td> <td>Temps complet ☐</td> <td>Temps partiel ☐</td> <td>quotité VAC ☐</td> <td>Nb Heures</td> <td>☐ . Nb Jours</td> </tr> <tr> <td>2004/2005</td> <td>En poste ☐</td> <td>Temps complet ☐</td> <td>Temps partiel ☐</td> <td>quotité VAC ☐</td> <td>Nb Heures</td> <td>☐ . Nb Jours</td> </tr> <tr> <td>2005/2006</td> <td>En poste ☐</td> <td>Temps complet ☐</td> <td>Temps partiel ☐</td> <td>quotité VAC ☐</td> <td>Nb Heures</td> <td>☐ . Nb Jours</td> </tr> <tr> <td>2006/2007</td> <td>En poste ☐</td> <td>Temps complet ☐</td> <td>Temps partiel ☐</td> <td>quotité VAC ☐</td> <td>Nb Heures</td> <td>☐ . Nb Jours</td> </tr> </table>		2000/2001	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours	2001/2002	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours	2002/2003	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours	2003/2004	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours	2004/2005	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours	2005/2006	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours	2006/2007	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours	
2000/2001	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours																																													
2001/2002	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours																																													
2002/2003	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours																																													
2003/2004	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours																																													
2004/2005	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours																																													
2005/2006	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours																																													
2006/2007	En poste ☐	Temps complet ☐	Temps partiel ☐	quotité VAC ☐	Nb Heures	☐ . Nb Jours																																													
ÉLÉMENTS DU BARÈME (Joindre les justificatifs (A, B, C, D, E,) à l'accusé de réception et nous en fournir une copie): ANCIENNETE DE SERVICE : Date de recrutement : *Comme M.A. * Comme CTR * Comme VAC. • Nombre d'années comme M.A. (6 pts par année) : (y compris IUFM et périodes de chômage indemnisées). A) Nombre d'années comme M.A. privé sous/contrat (6 pts par année) : B) Nombre d'année d'assistantat (6 points par année) :- • Nombre d'années comme CTR (6 pts par année du 1 ^{er} septembre au 30 juin) : (Pour toute ancienneté acquise en qualité de contractuel dans une autre Académie joindre obligatoirement les justificatif à l'accusé de réception) • Nombre d'année de surveillant (2 points par année) : • Service national (0,6 points par mois sont accordés uniquement aux MA) :- ENFANTS A CHARGE : C) Nombre d'enfants (4 points par enfant de moins de 20 ans au 31/12/2007) :- D) Autorité Parentale Unique (8 points par enfant) : (bénéficiaire de l'Allocation de Soutien Familial - fournir l'attestation de la CAF). DIPLÔME ET ADMISSIBILITE OBTENUE : • Licence, Brevet Professionnel, Brevet de Maîtrise, BTS, DUT (2 points) : • Maîtrise (4 points) : • DEA, DESS, diplôme d'ingénieur, doctorat (6 points) : (seul le diplôme le plus élevé est retenu) E) Admissibilité CAPES CAPLP CAPET (10 points) : F) Admissibilité Agrégation (12 points) : (seule l'admissibilité la plus élevée est comptabilisée) ÉLOIGNEMENT DU DOMICILE : • Affectation à plus de 30km du domicile en 2006/ 2007 > 5 mois (3 points) : (commune d'affectation) -		Colonne réservée. (ne rien inscrire)																																																	
Faites un premier calcul de votre barème au crayon		TOTAL																																																	

AUTORISATION A COMPLÉTER

N° carte SNES ou date de paiement de la cotisation:

J'accepte de fournir au SNES les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière, auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.1.1978. Cette autorisation est reconduite lors du renouvellement de l'adhésion et révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES: 46, Avenue d'Ivry - 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date : Signature:

VOEUX

1) Discipline 1: Discipline 2:

2) Accepteriez-vous d'enseigner une autre discipline : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, laquelle :

3) Souhaitez-vous être réaffecté(e) en priorité sur votre poste actuel ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, votre chef d'établissement a-t-il émis un avis favorable à votre maintien ? ☐ Oui ☐ Non

4) Souhaitez-vous être affecté(e) sur :

une ZEP ☐ un établissement sensible ☐ dans l'arrière-pays ☐ un établissement A.P.V. ☐

5) Accordez-vous la priorité

au type d'établissement ? ☐ au vœu géographique ? ☐

6) Choisissez 3 Zones de remplacement (ZR)

1

2

3

et 2 villes

1

2

7) Numérotez votre choix:

☐ Collège

☐ Lycée

☐ LP

☐ SES

8) A défaut d'un poste dans ces zones de remplacement :

acceptez-vous tout poste dans le Var? ☐ Oui ☐ Non

dans les Alpes-Maritimes ? ☐ Oui ☐ Non

9) Souhaitez-vous exercer à temps partiel ? ☐ Oui ☐ Non (si oui, la quotité souhaitée)

Précisions éventuelles: joindre une lettre

Merci de prendre le temps de remplir correctement ces fiches de vœux et de nous les renvoyer avant la fin juin.

Permanence SNES Nice au 04 97 11 81 54 (le jeudi après midi à partir de 14h00, le lundi et vendredi à partir de 16h30)

Merci de joindre un timbre pour la réponse

Zones de remplacement - Rentrée 2007

I) Pour les 5 disciplines :

* L 1300 Mathématiques
* L 0202 Lettres Modernes

* L 1900 Éducation Physiques et Sportive
* L 1000 Histoire-Géographie * L 0422 Anglais.

ALPES MARITIMES	VAR
Zone des Alpes Maritimes 1 (AM 1 - 5 disciplines) CODE 006015ZH Menton, Beausoleil , Sospel , Breil-sur-Roya, Saint Dalmas de Tende. Nice, Carros, Saint-Martin du Var, Roquebillière, Saint-Sauveur sur Tinée, Puget-Théniers, Saint-Étienne de Tinée, La Trinité, Beaulieu sur Mer, Tourrette-Levens, Contes, L'Escarène, Valdeblore.	Zone Var 1 Côtier : CODE 083017ZR Cogolin, Fayence, Fréjus, Gassin, Le Muy, Les Arcs, Montauroux, Puget sur Argens, Roquebrune sur Argens, Sainte Maxime, Saint Raphaël, Saint-Tropez, Vidauban,.
	Zone Var 1 Intérieur : CODE 083018ZZ Aups, Barjol, Brignoles, Draguignan, Figanière, Garéoult, Le Luc, Besse sur Issole, Lorgues, Saint Maximin, Vinon sur Verdon, Rocbaron.
Zone des Alpes Maritimes 2 (AM 2 - 5 disciplines) CODE 006016ZS Antibes, Vallauris, Biot, Villeneuve Loubet, Cagnes sur mer, La Colle sur Loup, Valbonne. Cannes, Grasse, Le Cannet, Mougins, Mandelieu la Napoule, Mouans Sartoux, Peymeinade, Le Rouret, Saint-Laurent du Var, Vence, Saint Jeannet, St Vallier de Thiey	Zone Var 2 Est : CODE 083019ZH Carqueiranne, Cuers, Hyères, La Crau, La Farlède, La Garde, La Londe les Maures, La Valette du Var, Bormes, Solliès Pont, Le Lavandou.
	Zone Var 2 Ouest : CODE 083020ZS Bandol, La Seyne sur Mer, Le Beausset, Ollioules, , Saint-Cyr sur Mer, Saint-Mandrier sur Mer, Sanary sur Mer, Six Fours les Plage, Toulon, Le Castellet.

II) Pour toutes les autres disciplines ainsi que les disciplines des Lycées Professionnels Education, Orientation et Documentation :

ALPES MARITIMES	VAR
Zone des Alpes Maritimes 1 (AM 1) CODE 00613ZR Menton, Beausoleil , Sospel , Breil-sur-Roya, Saint Dalmas de Tende. Nice, Carros, Saint-Martin du Var, Roquebillière, Saint-Sauveur sur Tinée, Puget-Théniers, Saint-Étienne de Tinée, La Trinité, Beaulieu sur Mer, Tourrette-Levens, Contes, L'Escarène, Valdeblore.	Zone du Var 1 CODE 083015ZY Draguignan, Les Arcs, Le Muy, Lorgues, Vidauban, Le Luc, Besse sur Issole, Aups, Fayence, Figanière, Montauroux, Brignoles, Garéoult, Saint Maximin, Barjol, Vinon sur Verdon, Saint Raphaël, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune sur Argens, Sainte Maxime, Cogolin, Gassin, Saint-Tropez, Rocbaron.
Zone des Alpes Maritimes 2 (AM 2) CODE 006014ZZ Antibes, Vallauris, Biot, Villeneuve Loubet, Cagnes sur mer, La Colle sur Loup, Valbonne. Cannes, Grasse, Le Cannet, Mougins, Mandelieu la Napoule, Mouans Sartoux, Peymeinade, Le Rouret, Saint-Laurent du Var, Vence, Saint Jeannet, St Vallier de Thiey	Zone du Var 2 CODE 083016ZG Toulon, La Valette du Var, La Garde, La Farlède, Solliès Pont, Cuers, La Seyne sur Mer, Ollioules, Six Fours les Plage, Sanary sur Mer, Bandol, Saint-Mandrier sur Mer, Le Beausset, Saint-Cyr sur Mer, Hyères, La Crau, La Londe les Maures,, Carqueiranne, Bormes les Mimosas, Le Castellet.

ETABLISSEMENTS APV

(Affectation à Caractère Prioritaire justifiant une Valorisation)

NICE	Jules Romains SEGPA Jules Romains Maurice Jaubert SEGPA Jules Romains Louis NUCERA (Bon Voyage) SEGPA Louis NUCERA (Bon Voyage)
VALLAURIS	Pablo. Picasso SEGPA Pablo. Picasso
LA SEYNE sur MER	Henry Wallon SEGPA Henry Wallon
TOULON	La Marquisanne SEGPA La Marquisanne Maurice Genevoix (APV à compter de la rentrée 2006)

Si vous souhaitez être maintenu(e) dans un de ces établissements.

Si vous êtes volontaire pour une affectation dans un de ces établissements

Veuillez répondre oui aux questions correspondantes.
